

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU TENSIFT
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE D'APPEL D'OFFRES

**N°32/2026/ABHT : EXPERTISE DES OUVRAGES DE GENIE CIVIL ET DES EQUIPEMENTS HYDROMECA-
NIQUES AU NIVEAU DES BARRAGES RELEVANT DE LA ZONE D'ACTION DE L'ABHT AU TITRE DE
L'EXERCICE 2026.**

Maitre d'ouvrage : Agence du Bassin Hydraulique du Tensift

- **Date d'ouverture des plis : 22/07/2026**
- **Lieu d'ouverture des plis : Agence du Bassin Hydraulique du Tensift**
- **Journaux ayant publié l'avis de publicité :**
 - ✚ **AL ALAM**
 - ✚ **L'OPINION**
- **Site électronique de publication de l'avis : www.marchespublics.gov.ma**
- **Liste des concurrents ayant déposé leurs plis :**
 1. **NOVEC**
 2. **GROUPEMENT BIETAP ET SGIAT**
- **Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs ou techniques et offres techniques :**
 - **Néant**
- **Liste des concurrents admissibles sans réserve :**
 1. **NOVEC**
 2. **GROUPEMENT BIETAP ET SGIAT**
- **Liste des concurrents admissibles avec réserves : Néant**
- **Montant des actes d'engagement des concurrents :**

Concurrents	Montant des actes d'engagements DH TTC
NOVEC	792 000.00
GROUPEMENT BIETAP ET SGIAT	744 000.00

- **Au cours de l'examen du dossier, la commission a relevé une irrégularité de procédure tenant à une discor-
dance au sein du Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS), plus précisément à l'article 50 relatif à l'apprécia-
tion des rapports et documents, en ce qui concerne le délai imparti au maître d'ouvrage pour l'examen du
rapport provisoire. Sur ce, le président décide de mettre fin à la procédure.**

- **Date d'achèvement des travaux de la commission : 23/09/2026**

Fait à Marrakech le : 23/09/2026

Signé le Président de la commission d'appel d'offres ouvert

N°32/2026/ABHT

